

Règlement intérieur du gîte l'Elixir

L'équipe du point information de la Chartreuse de Sainte-Croix vous souhaite un agréable séjour. Afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement ci-dessous et à en respecter les consignes. Pour toute question, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil qui pourra également vous conseiller durant votre séjour pour découvrir notre belle région.

- **Utilisation des lieux**

Par mesure d'hygiène, il est **interdit** de se servir des lits sans linge. Alaises, taies d'oreillers et draps sont obligatoires et peuvent être loués sur simple demande au point information.

Le locataire s'engage à entretenir et à restituer les installations en parfait état. Si un dysfonctionnement est constaté, merci de nous prévenir.

Après 22h, il est demandé une occupation silencieuse des lieux.

Les locaux loués sont à usage d'habitation provisoire ou de vacances, excluant toute activité professionnelle quelle qu'elle soit.

Une caution vous sera demandée dès votre arrivée et restituée en mains propres dès votre départ (ou renvoyée par courrier dans les 8 jours si l'état des lieux n'a pas pu être fait le jour même), si aucun dégât n'a été constaté lors de l'état des lieux. **C'est pourquoi il vous sera demandé de réaliser à votre arrivée et à votre départ un inventaire.**

La capacité d'accueil du gîte est limitée à 12 personnes comme indiqué sur le contrat.

Il est interdit de bloquer l'accès de la mairie avec (poussette, vélos ou autres) l'entrée doit être totalement dégagée.

- **Stationnement** :

Il est interdit aux locataires du gîte de stationner dans la cour de la Chartreuse. Le parking « visiteur » n'est qu'à quelques dizaines de mètres. Toutefois, pour faciliter votre installation vous pourrez entrer et vous garer dans la cour le temps de décharger vos véhicules.

- **Heure d'arrivée et heure de départ.**

Il est impératif de fixer un rendez-vous avec le point information pour votre arrivée comme pour votre départ prenant en compte ses contraintes horaires.

- **Etat des lieux** :

L'état des lieux est fait en début et en fin de séjour. Toute dégradation ou disparition d'objets donnera lieu à une indemnisation. Il convient donc de le réaliser avec le plus grand sérieux.

- **Extérieur** :

Une petite table et quatre chaises ainsi que deux chaises longues sont mises à votre disposition pour vous permettre de profiter de l'extérieur situé juste devant la mairie.

N'hésitez pas à les utiliser ! Tout en veillant à les ranger après utilisation et à ramasser les éventuels papiers et mégots.

- **Ménage :**

En fin de séjour, les lieux doivent être rendus dans l'état équivalent à celui d'arrivée.



Prendre la prestation ménage ne dispense pas de laisser des sanitaires propres, de faire la vaisselle, de nettoyer les tables, de vider et emporter les poubelles.

Le local à poubelles se trouve à l'extérieur de la Chartreuse (à droite du petit parking après le pont – direction la Ferme du moulin), vous y déposerez vos sacs poubelles fermés. Le verre, plastique et papier sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.

Pour ne rien oublier, vous trouverez ci-après le détail des tâches à accomplir dans chaque pièce :

Chambre :

Pour faciliter l'inventaire, merci de plier les couvertures et déposer les oreillers sur chaque lit ainsi que les kits draps et linge de toilette empruntés (les chaussons mis à votre disposition doivent rester dans les chambres).

- Nettoyer le sol (aspirateur, balai et serpillère sont mis à votre disposition dans le local technique)

Sanitaires / toilettes :

- Nettoyer la douche, la tablette, la robinetterie, le lavabo et le carrelage si nécessaire avec produit adéquat (ne pas oublier les cheveux dans les bondes).

- Nettoyer et désinfecter avec un produit adéquat les cuvettes, les rebords et les brosses.

Cuisine :

- Remettre en ordre les produits utilisés et ranger la vaisselle.

- Vider et nettoyer le réfrigérateur.

- Nettoyer le matériel de cuisson, four et micro-onde compris.

- Laisser les portes du four, du micro-onde et du lave-vaisselle ouvertes en quittant les lieux.

L'ensemble du matériel de ménage figurant à l'inventaire devra être remis à la place qu'il occupait à son arrivée (aspirateur, Tancarville, seau et balais ...)

- **Numéros d'urgence :**

POMPIERS : 18

POLICE : 17

SAMU : 15

Pour tout problème ou question, **le point information** est joignable au **04.77.20.20.81**, en journée uniquement de 9h à 18h.

En cas de fermeture du point information, **en situation d'urgence** nécessitant une intervention rapide, vous pouvez contacter Madame Lepagneul au **06 67 50 90 61**, Madame Mercier au **06 59 93 20 24** ou M. TORGUES au **06 03 16 79 01**.

A l'issue de votre séjour, nous vous invitons à remplir un questionnaire de satisfaction, remis à l'accueil afin de nous laisser votre avis.